



<b>Faux-semblants et ruptures de l'après 1945</b>	
Philippe Vial.....	159
<b>La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle</b>	
Thomas Vaisset.....	165
<b>La marine et le putsch d'Algérie</b>	
Patrick Boureille.....	183
<b>Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch et à l'OAS</b>	
Xavier Boniface.....	199
<b>Conclusion : une spécificité française vue de Grande-Bretagne</b>	
Nicholas A. M. Rodger.....	213
<b>La révolution militaire navale au XVII<sup>e</sup> siècle</b>	
<b>Présentation de la table ronde sur la révolution navale</b>	
Jean-Pierre Poussou.....	219
<b>La révolution militaire dans la guerre sur mer au début de l'époque moderne : origines technologiques, résultats opérationnels et conséquences stratégiques</b>	
John F. Guilmartin.....	223
<b>Y a-t-il eu une révolution navale au début de l'époque moderne ?</b>	
<b>Les relations entre la raison économique d'État et la guerre maritime</b>	
Gijs Rommelse.....	239
<b>De la « révolution militaire » à l'État « navalo-fiscal »</b>	
Nicholas Rodger.....	259
<b>La révolution maritime a-t-elle existé en France au XVII<sup>e</sup> siècle ?</b>	
Michel Vergé-Franceschi.....	273

## LE LIEUTENANT DE VAISSEAU GUILLAUME, DE LA MARINE AU PUTSCH ET À L'OAS

*Xavier Boniface*  
Université du Littoral Côte d'Opale  
PRES Lille-Nord de France

Mythifié par le célèbre film de Pierre Schoendoerffer, *Le Crabe Tambour* (1977), tiré du roman éponyme paru l'année précédente<sup>1</sup>, le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume (1925-2002) est souvent présenté comme l'unique officier de marine ayant pris une part active au putsch des généraux à Alger en avril 1961. Il est en tout cas le seul de la Royale à avoir été arrêté et condamné, avec sursis, par le tribunal militaire pour cette participation. En revanche, comme lui, d'autres marins ont rejoint ultérieurement les rangs de l'OAS. Cet engagement activiste du lieutenant de vaisseau Guillaume en faveur de l'Algérie française interroge non seulement sur son itinéraire individuel, mais aussi sur l'apparente passivité politique, voire sur le loyalisme du reste de la Marine, que révèle par antithèse son action isolée. Son geste est-il surtout l'aboutissement d'une évolution personnelle, ou bien les circonstances ont-elles placé cet officier dans les conditions morales, culturelles et institutionnelles rendant possible un choix que d'autres n'ont pu faire, ne serait-ce que parce qu'ils étaient embarqués ? En d'autres termes, dans quelle mesure le lieutenant de vaisseau Guillaume est-il ou non représentatif des cadres de la Marine et de leur état d'esprit, en particulier en matière politique, à la fin de la guerre d'Algérie ? Son acte est-il en effet celui d'un solitaire ou bien, même s'il reste isolé, est-il approuvé et encouragé par une partie des officiers qui n'ont pu s'engager comme lui ? La présentation du cas personnel de Guillaume ouvre sur une réflexion concernant toute la Marine et son rapport à la politique. Son action lors du putsch et de l'OAS, puis le sens de son engagement seront tour à tour examinés pour éclairer son itinéraire et mesurer son éventuelle exemplarité.

1 Pierre Schoendoerffer, *Le Crabe-Tambour*, Paris, B. Grasset, 1976. L'ouvrage a connu plusieurs rééditions jusqu'en 2003. L'adaptation pour le cinéma est due à Pierre Schoendoerffer et Jean-François Chauvel. Le département Marine du Service historique de la Défense possède un exemplaire du script (LG 82/29 435).

## Une participation active au putsch des généraux

200 Le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume a relaté sa participation au putsch dans le « rapport circonstancié sur les activités pendant la période du 21 au 25 avril 1961 », rédigé le 31 mai à la demande de la Marine, alors qu'il était aux arrêts de forteresse<sup>2</sup>. Ce document, précieux pour connaître son action, reste néanmoins discret sur certains acteurs, faits ou moments de l'insurrection. Ainsi, pour éviter de les compromettre, il ne mentionne pas les officiers qui, sans se rallier ouvertement au mouvement, n'en ont pas moins témoigné leur sympathie à son égard. Par ailleurs, selon un de ses supérieurs cité dans l'acte d'accusation, Pierre Guillaume « aurait gonflé quelque peu l'importance de son rôle dans l'insurrection »<sup>3</sup>. Pour le lieutenant de vaisseau, tout commence le 22 avril 1961, lorsqu'il apprend à la radio la nouvelle du putsch et décide spontanément de s'y rallier. Son adhésion n'a pas été sollicitée par les conjurés, à la différence de celle d'un commandant de Saint-Marc<sup>4</sup>, peut-être parce qu'il n'occupait qu'un rang et des fonctions modestes. Son ralliement est cependant immédiat et se fait « avec enthousiasme » et « soulagement ». Guillaume se met à la disposition du général Challe, auprès duquel il fait fonction d'adjoint Marine et d'officier de liaison, servant d'expert en matière maritime. Seul marin dans l'entourage direct des chefs de l'insurrection, il est amené à exercer des responsabilités relativement importantes malgré son rang d'officier subalterne, alors que le putsch est mené par des généraux des forces terrestres et aériennes, n'appartenant certes plus aux cadres d'active, et par des officiers supérieurs. Du 22 au 25 avril<sup>5</sup>, l'action de Guillaume consiste, d'une part, à sensibiliser les responsables de la sédition sur les questions maritimes et à leur suggérer les mesures à prendre en ce domaine, et, d'autre part, à tenter de rallier la Marine d'Algérie.

En matière maritime, Guillaume semble disposer d'une certaine marge d'initiative, tout au moins quant aux propositions qu'il peut faire, et il sait parfois en user. Les généraux connaissent peu le sujet et lui font confiance, même si Challe, par ses anciennes fonctions de commandant en chef en Algérie, n'en ignore pas les enjeux et donne ses arbitrages. Guillaume reconnaît néanmoins que « les intentions et les décisions » de ce dernier « ont été toujours plus

2 Lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume, en collaboration avec Élisabeth Escalle, *Mon âme à Dieu, Mon corps à la patrie, Mon honneur à moi, mémoires*, Paris, Plon/ XO éditions, 2006, p. 376-388 (et le commentaire de l'auteur, p. 252-270).

3 *Le Monde*, 19 août 1961.

4 Sur celui-ci, voir Laurent Beccaria, *Hélie de Saint Marc*, Paris, Perrin, rééd. 2008.

5 Sur le déroulement des faits, Maurice Vaisse, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch Alger*, Bruxelles, André Versailles, 2011.

modérées que les avis [qu'il] lui soumettait ». Avec l'accord des généraux, il fait interdire l'appareillage de tous les bâtiments se trouvant dans les ports d'Algérie. Cette disposition, justifiée par « des motifs évidents de sécurité », touche aussi bien les navires de guerre que ceux du commerce, de la plaisance et de la pêche, d'où la nécessité pour lui de négocier avec les représentants des compagnies de navigation et de pétroliers, car il faut prévoir le stockage des produits<sup>6</sup>. Quelques aménagements ont par la suite été apportés à cette décision, un paquebot transportant des appelés libérables ayant par exemple été autorisé à quitter le territoire algérien. Guillaume reste en relations avec l'Inscription maritime, la douane et la police. Il est par ailleurs consulté le 22 pour la négociation d'un *modus vivendi* entre les putschistes et l'amirauté, représentée par le capitaine de vaisseau Pacaud, commandant la marine à Alger (COMAR), après le départ pour Mers-el-Kébir du préfet maritime, l'amiral Querville, qui craignait d'être arrêté. Ce compromis, vite dépassé, a pour but de limiter les transmissions au trafic opérationnel et d'autoriser la poursuite des missions de police, de navigation et de contrôle du port. Guillaume règle avec les chefs de service les questions matérielles soulevées par ce *modus vivendi*. Dans cette affaire, il apparaît bien comme un conseiller technique, mais sans véritable pouvoir de décision.

L'autre volet de son action ne donne guère de résultats. Challe reconnaît que Guillaume « faisait tout ce qu'il pouvait pour décider les officiers de marine à passer de [leur] côté, mais son succès ne fut pas grand »<sup>7</sup>. Le ralliement de deux catégories de marins est particulièrement encouragé : ceux de la demi-brigade de fusiliers-marins, alors en opérations dans la région de Nemours, qui pourraient fournir une troupe supplémentaire aux insurgés ; les chefs de la Marine en Algérie, dont l'adhésion au mouvement devrait entraîner celle d'une majorité d'officiers. Plusieurs contacts sont pris avec les premiers, mais si le commandant en second de la DBFM réagit favorablement par radio, ce qui laisse momentanément croire au ralliement de l'unité, sa réponse improvisée n'est pas suivie d'effets<sup>8</sup>. Quant aux relations avec le commandement, elles sont globalement négatives. Guillaume, qui représente Challe auprès du capitaine de vaisseau Pacaud et de l'amiral Querville, juge ces deux derniers « irrécupérables » pour les putschistes : « S'ils n'acceptaient pas dès maintenant de lutter pour la même cause que nous, c'est qu'ils avaient accepté comme un fait acquis l'indépendance de l'Algérie ». Aussi, pourquoi « se rallieraient-ils maintenant ou plus tard ? »<sup>9</sup>.

6 « Rapport circonstancié... », dans P. Guillaume, *Mon âme à Dieu...*, op. cit., p. 378.

7 Maurice Challe, *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968, p. 207.

8 Contre-amiral Bernard Estival, *La Marine française dans la guerre d'Algérie*, Nantes, Marines éd., 2001, p. 352.

9 « Rapport circonstancié... », op. cit., p. 379.



Guillaume téléphone le matin du 22 à Querville, qui préfère s'entretenir directement avec Challe. Ancien des Forces navales françaises libres et hostile au principe du putsch, l'amiral témoigne cependant sa sympathie au général, et il ordonne à ses forces d'obéir à « l'autorité militaire de fait » en ce qui concerne la poursuite de la lutte contre le FLN, avant de rejoindre Mers el-Kébir. Il ne revient pas par la suite sur cette décision, alors que de Gaulle a interdit, sous quelque prétexte que ce soit, y compris opérationnel, d'obtempérer aux ordres des putschistes. Par ailleurs, le soir du 23, puis à nouveau le lendemain matin, le lieutenant de vaisseau rencontre le capitaine de vaisseau Pacaud pour l'amener à prendre position, en insistant sur les limites du compromis négocié la veille. Devant le refus de son interlocuteur de rallier les putschistes, refus qui n'exclut pas une certaine « estime » à leur égard, Guillaume lui demande, en vain, de transmettre ses fonctions à un officier acquis au mouvement. Devant ces échecs, il propose à plusieurs reprises de solliciter tous les officiers, « en descendant la voie hiérarchique », mais Challe doit tempérer l'ardeur de son adjoint car il veut « éviter à tout prix une cassure pouvant mettre en cause la discipline »<sup>10</sup>. De même, lorsqu'il lui demande que « la question de confiance soit posée au plus tôt aux diverses autorités maritimes en Algérie » le général lui répond qu'il préfère « aboutir par la persuasion »<sup>11</sup>. Challe reste attaché à l'esprit et à l'organisation militaires : le putsch n'est pour lui en rien une révolution.

Puis, le 24 avril, le général confie à Guillaume la mission d'aller à Oran pour « connaître la position réelle de la Marine »<sup>12</sup>, mais il lui demande de ne pas chercher à voir Querville. Pourtant, le lieutenant de vaisseau prend l'initiative d'une entrevue avec ce dernier dans son poste de commandement de Mers el-Kébir. La teneur de leur rencontre, au soir du 24, a fait l'objet de deux versions. Devant le tribunal militaire, l'amiral a témoigné que, face à son refus de faire interdire tout départ de navire de commerce, Guillaume a menacé de faire investir la base par des parachutistes, Querville étant alors invité à désigner un officier pour le remplacer<sup>13</sup>. En revanche, selon le rapport du lieutenant de vaisseau, c'est afin de contraindre l'amiral à choisir son camp qu'est brandie la menace d'une « opération de force symbolique », étant entendu que celle-ci se déroulerait sans ouverture du feu – une promesse qui n'est toutefois pas confirmée par Querville. Celui-ci devrait laisser le commandement à un officier supérieur favorable au putsch : l'amiral refuse, proposant seulement de laisser une liste de ses cadres par grade et ordre d'ancienneté. Dans la nuit, il appareille avec la flotte pour éviter d'être

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 386.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Voir Brice Bougnol, *L'Amiral Querville, itinéraire d'un marin français au vingtième siècle*, mémoire de maîtrise, université Panthéon Sorbonne-Paris I, 2004, p. 146 sq.

pris. La base n'est finalement pas investie car, arrivés à proximité le lendemain matin, les parachutistes pressentis tergiversent, tandis que le putsch est en train d'échouer. Guillaume a évoqué l'éventualité de cette opération, « bien qu'aucune instruction de la part [de Challe] ne [lui eût] été donnée [...] à ce sujet »<sup>14</sup>. Le général y était-il d'ailleurs favorable, ou bien a-t-il été un peu forcé par le marin ? Dans ses *Mémoires*, il affirme avoir donné l'ordre d'envoyer les soldats des 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> RCP sur Mers el-Kébir pour que la base maritime [soit] en notre pouvoir », avant que n'y arrive l'escadre de la Méditerranée, qui avait quitté Toulon la nuit précédente. Mais, devant « l'insuccès de la tentative », estimant « l'Oranie déjà perdue », il veut « faire rentrer les deux régiments sur Alger [...] avant qu'ils ne se contaminent sur place »<sup>15</sup>. Le projet d'investir Mers el-Kébir semble toutefois émaner du colonel Argoud, que Challe avait envoyé au début du putsch près du général Gardy, chargé de remplacer le général de Pouilly à la tête de l'Oranais. Le 23, Argoud a rencontré trois officiers de la base, le capitaine de vaisseau Picheral, son chef d'État-major, le capitaine de frégate Le Péourcq, le sous-chef d'État-major, et l'aide de camp de l'amiral Cornuault, qui lui ont proposé de s'emparer de Mers el-Kébir. Il suffirait, selon eux, « d'envoyer une section de légionnaires ou de paras. La garde n'osera pas tirer. Querville cherche un alibi pour abandonner son poste ». Picheral prendrait alors le commandement<sup>16</sup>. Or, le lendemain, avant de rencontrer Querville, Guillaume voit Gardy et Argoud, qui lui ont peut-être fait état de ces renseignements. Le déroulement de l'opération soulève par ailleurs la question des moyens envisagés. Pourquoi les putschistes ont-ils envoyé à Mers el-Kébir des parachutistes qu'il a fallu faire venir du Constantinois, alors que des unités de la légion étrangère, acquises en partie au mouvement, étaient implantées à proximité, notamment à Sidi-bel-Abbès<sup>17</sup> ? L'emploi de troupes apparemment sûres pouvait garantir le succès de l'opération, mais le caractère improvisé de celle-ci explique peut-être aussi l'absence de réflexion sur les moyens à engager, dans un contexte où, à Alger, la situation générale restait mal connue. Or les parachutistes, fer de lance du putsch, mais peu nombreux, ne pouvaient suffire à tout.

Guillaume, qui s'est replié d'Oran en direction d'Alger et se trouve bientôt isolé avec un officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Jodon de Villeroché, se rend le matin du 26, à la suite de Challe, par solidarité avec lui, même s'il aurait préféré poursuivre la lutte. Il laisse entendre lors de son procès que s'il avait été à Alger à ce moment-là, il aurait certainement suivi Salan dans la clandestinité.

14 « Rapport circonstancié... », *op. cit.*, p. 387.

15 M. Challe, *Notre révolte*, *op. cit.*, p. 65 et p. 207. Sur l'état d'esprit réticent des officiers de l'escadre de la Méditerranée, voir le témoignage de l'amiral Hilarion Philippon, *La Royale et le roi*, Paris, France-Empire, 1982, p. 333-341.

16 Antoine Argoud, *La Décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, p. 268.

17 Henri Azeau, *Révolte militaire. Alger, 22 avril 1961*, Paris, Plon, 1961, p. 159-160.